

ÉDITORIAL

Mémoire Vive a choisi d'organiser son assemblée générale 2012 à Nanterre et la demande de notre association a reçu le plein soutien de la ville.

Nanterre est une ville où les associations d'anciens combattants et de Résistants, regroupées au sein d'un comité Mémoire dont Mémoire Vive est membre, sont très actives et reçoivent un soutien important de la ville. La diversité des origines des habitants de Nanterre fait partie de l'histoire de la ville et elle en est une richesse. Une démarche de Mémoire qui s'efforce de montrer et de faire comprendre les mécanismes qui ont abouti au nazisme, une approche de la Mémoire qui contribue à déjouer les pièges dans lesquels les situations d'exclusion peuvent faire tomber, en recherchant des explications simplistes et erronées, est un élément complètement intégré à la vie de la ville et aux valeurs qu'elle s'efforce de décliner au quotidien. Le bulletin de Mémoire Vive a souvent rendu compte d'actions menées par la ville et les associations : interventions de Déportés et de Résistants dans les écoles de la ville, mobilisation des enseignants, voyages à Auschwitz-Birkenau, voyage au Struthof, visites au Mont Valérien et sur différents lieux de mémoire, organisation de semaines d'expositions et de débats, participation et obtention de prix au Concours national de la Résistance...

L'hommage que la ville a tenu à rendre à Lucien Ducastel, qui habitait Nanterre depuis 1965 et dont Patrick Jarry, maire de Nanterre dira dans son allocution qu'il a contribué à façonner l'identité de la ville, illustre bien cette intégration profonde des problématiques de la Mémoire dans la ville.

L'après-midi de notre assemblée générale une «rue Lucien Ducastel» a été inaugurée dans un nouveau quartier de la ville. Cette rue est située auprès d'un collège portant le nom d'un 45000, André Doucet. Ce collège a d'ailleurs été Lauréat du Concours national de la Résistance sur la base du travail de Mémoire effectué notamment par Gilbert Lazaroo et Danick Florentin. Cet hommage a été l'occasion de présenter dans le collège l'exposition de Mémoire Vive et d'une rencontre entre Fernand Devaux, Jean Matheron, Yvette Ducastel et des élèves du collège qui préparent le Concours national de la Résistance. L'histoire des 45000 fait également partie de l'histoire de la ville car huit «45000» étaient Nanterriens et aucun n'a survécu à l'enfer d'Auschwitz.

Le thème de notre assemblée générale qui portait sur la transmission de la Mémoire était également en résonance avec une réflexion entreprise localement sur la diversification des approches pédagogiques autour de la Mémoire. Une participation active des adhérents de Mémoire Vive présents à l'assemblée générale, la présence de Maurice Cling représentant la FNDIRP, de Janine Marest, représentant l'Amicale de Châteaubriant, du Comité Mémoire de Nanterre, du Comité pour la Mémoire d'Auschwitz, d'Alain Blanchard, Vice-Président du conseil général de l'Oise chargé de l'éducation et de la jeunesse, de Marie-Claude Garel, conseillère générale et conseillère municipale de Nanterre déléguée à la Mémoire, des représentants de la fédération du parti communiste de l'Oise, ont permis un débat riche et fondamental sur la transmission de la Mémoire.

Assemblée Générale 1^{er} décembre 2012

Motion sur la transmission de la Mémoire

En tout premier lieu, il convient de s'interroger sur la transmission de la mémoire de la Déportation et de la Résistance dans ce premier quart du 21^{ème} siècle. S'ouvre devant nous un nouveau défi. La principale fédération des Déportés, la FNDIRP, va décider lors de son assemblée générale de mai 2013 de son éventuelle dissolution au 31 décembre 2013 comme le fit l'association des femmes de l'ADIR, à laquelle ont appartenu des «31000». Compte tenu de l'importance de la FNDIRP dans la vie politique et sociale de la France de la seconde moitié du 20^{ème} siècle, c'est un révélateur de cette nouvelle situation. Cette question de la transmission se pose à notre association «Mémoire Vive», comme à l'ensemble des associations et des amicales, d'autant plus qu'elle a une vocation d'ouverture et d'engagement dans le monde présent.

Investir dans la connaissance et mettre en place des outils

En effet, notre association «Mémoire Vive» est le fruit de la volonté des survivants des deux convois de témoigner à la fois sur leur déportation comme otages à Auschwitz-Birkenau, sur les génocides des Juifs et des Tziganes, mais aussi sur leurs engagements dans la lutte contre le fascisme et le nazisme et pour la Résistance. À la sortie des camps, ils firent le serment « Plus jamais ça ». Mais très vite, ils s'aperçurent que la guerre, les crimes et la violence recommençaient. Ils voulurent témoigner non pas seulement pour commémorer un passé tragique, encore moins pour se poser en victimes, mais avant tout pour mettre en garde les générations à venir, les inviter à rester vigilantes et à trouver leur voie, à s'engager en fonction de leur temps. Les «45000» et les «31000», revenus de cet enfer, se sont engagés très tôt à la FNDIRP ou l'Amicale d'Auschwitz pour porter leur message : « Afin de sauver de l'oubli leur martyre et faire qu'il n'ait pas été vain », même si ce combat est un éternel recommencement, comme le montre les événements récents de par le Monde. Il existait une fraternité profonde entre ces hommes et ces femmes, renforcée par les épreuves communes, leurs témoignages se conjuguèrent à l'unisson.

Depuis de nombreuses années, «Mémoire Vive» a anticipé sur l'impérieuse nécessité de la transmission par le relais entre les générations. Grâce à l'engagement et la persévérance de ses membres, elle a réussi : à investir dans la connaissance de l'histoire ; à mettre en place des outils pédagogiques, en premier lieu une exposition, présentée dans les établissements scolaires et les lieux publics les plus divers ; à créer un site web présentant notamment l'ensemble des biographies des hommes et des femmes des deux convois ; à éditer des brochures ; à publier un bulletin

SOMMAIRE

Assemblée générale 2012	2 à 5
Une rue Lucien Ducastel à Nanterre	6 à 8
Ouvrages en vente auprès de Mémoire Vive	9
Les «45000» nanterriens	10 & 11
Rendez-vous et lectures	12

Transmettre la mémoire ...

plusieurs fois par an sur des thèmes d'actualité ; à développer des relations avec non seulement le monde combattant et les lieux de mémoire, mais également avec les élus et les collectifs pédagogiques ; à aller à la rencontre des publics les plus larges. Dans le même esprit, Mémoire Vive entend demain jouer un rôle à l'AFMD pour y porter ses messages.

Valoriser les témoignages recueillis

Les Déportés et les Résistants ont marqué, par leur présence, leurs voix singulières et leurs combats, la vie politique, culturelle et sociale de l'après-guerre, du fait de l'expérience humaine de la Déportation, leurs œuvres artistiques et leurs engagements d'après la Déportation.

Du point de vue de l'expérience humaine, les déportés des différents camps et, en premier lieu d'Auschwitz-Birkenau, sont les témoins directs du plus grand crime de l'humanité, du plus grand génocide de l'Histoire, mais également de la solidarité, de la grandeur humaine et de la Résistance. Ils impulsent, par la force de leur présence, un formidable pouvoir de partage, une empathie à la fois intellectuelle, affective et psychique, indispensable à la transmission de l'incommunicable.

Serge Wolikow soulignait dans «Combats de la mémoire» : «Les représentations du passé sont concurremment le produit du travail historique et des interventions des survivants.»

Ce constat conduit aux dispositions prises par «Mémoire Vive» et les autres associations ou institutions en vue de préserver et mettre en valeur «La parole des déportés» recueillie par l'enregistrement de leurs récits de déportation. En effet, il ne peut y



La tribune de l'assemblée générale

avoir d'authenticité hors de la parole des témoins : leur vécu ne pouvant être décrit par personne d'autre, car seuls les déportés ont la capacité de traduire la réalité vécue. Leur parole est humainement indépassable. L'ensemble des enregistrements et des films réalisés

auprès des «31000» et des «45000» appartiennent d'emblée au patrimoine commun de la Déportation et notre association

mettre en oeuvre les moyens de les sauvegarder et de les diffuser.

Faire connaître le patrimoine culturel produit par les rescapés

En outre, les œuvres produites par des rescapés ont ajouté des dimensions culturelles, philosophiques, anthropologiques, littéraires et artistiques à la connaissance de l'univers concentrationnaire. Des noms viennent comme Robert Antelme, Primo Levi, ou Charlotte Delbo et



Janine Marest, Amicale de Châteaubriant

bien d'autres.

L'année 2013 sera marquée, au plan national, par le centième anniversaire de la naissance de Charlotte Delbo. Cet anniversaire sera l'occasion de s'interroger sur son œuvre, cette création littéraire si singulière, cette médiation entre les générations de l'après et l'expérience de déportation à Auschwitz, partagée par ses compagnes de déportation. La grandeur de son œuvre est de faire passer par la littérature et la poésie, la dimension du témoignage, la dimension humaine de cette tragédie unique, entrouvrir une fenêtre sur l'incommunicable, la lutte pour la vie et la dignité des déportés face à l'entreprise d'anéantissement mise en œuvre par tous les moyens dans ce camp d'extermination.



Dans son dernier livre, «L'heure d'exactitude, histoire, mémoire, témoignage», relatant son parcours intellectuel de la mémoire privée au travail d'historien, Annette Wieviorka, citant «Une connaissance inutile» de Charlotte Delbo, dit : «Cette connaissance qu'évoque Charlotte Delbo, nous qui n'avons pas connu les camps, nous cherchons à l'atteindre, à la comprendre, sans jamais y parvenir.» Nous sommes devant la même évidence.

Après la guerre, l'apport de l'engagement des déportés et des résistants a été tout aussi déterminant, engagements pluriels et divers. En premier lieu, l'engagement collectif en faveur d'un monde meilleur, du respect de la personne humaine, de la démocratie, de la liberté, de la solidarité, de la justice sociale et de la paix.

Le combat commun contre toutes les velléités de retour toujours menaçantes des idéologies de domination, du nationalisme, de l'instrumentalisation par les politiques des imaginaires collectifs, de l'instillation de l'image négative de l'Autre, du bouc émissaire de tous les maux d'une époque et d'une société, amenant à l'exclusion, au racisme, à la violence, au recours à la guerre et, l'histoire l'a montré, au génocide.

Intégrer l'histoire des convois à celle des engagements de leurs membres

Les objectifs de notre association sont de porter la Mémoire des hommes et des femmes des deux convois du 6 juillet 1942 et du 24 janvier 1943 et d'apporter leur message aux nouvelles générations. Sur les 1175 hommes du convoi du 6 juillet 1942, premier convoi de résistants et d'otages à partir pour Auschwitz, 90 %



De g à d, Yves Jégouzo, Marie-Claude Garel, Maurice Cling

était des communistes ou des sympathisants, 50 étaient des juifs dont certains résistants, et en moindre proportion des

gaullistes. Ils étaient des hommes animés par un idéal d'émancipation humaine, internationalistes et patriotes. Pour la plupart, engagés contre le fascisme dès les années 30 et la guerre d'Espagne. Certains étaient membres des Brigades Internationales aux côtés de la République espagnole. Ils sont parmi les pionniers

de la Résistance contre l'occupant et la collaboration.

Sur les 230 femmes du convoi du 24 janvier 1943, 85 % étaient des résistantes. Elles appartenaient à de nombreux réseaux. 119 étaient communistes ou sympathisantes,

appartenaient au Front national de Libération. D'autres étaient des gaullistes, des membres de chaînes d'évasion de prisonniers ou de Juifs, d'autres encore des résistantes individuelles. Quelques-unes avaient eu des responsabilités importantes comme Danielle Casanova et Marie-Claude Vaillant-Couturier, dont cette année marque le 100ème anniversaire de sa naissance. Certaines étaient des veuves de fusillés, des parentes de déportés du convoi du 6 juillet 1942 ou de celui du 24 janvier 1943 destiné à Sachsenhausen.

Une majorité de ces hommes et de ces femmes appartenait donc aux mouvements de la classe ouvrière, hérités de ses traditions de ses combats qui se continuèrent par la Résistance sous l'occupation, telles les grèves des mineurs de mai 1941, à caractère d'opposition au Nazisme et à Vichy, avec 100 000 mineurs qui participèrent à ces actions. Les luttes et les grèves continuèrent, malgré la répression et les exécutions d'otages, notamment en Région Parisienne. Ainsi, il y a 70 ans, à

l'usine «Sanders» de Gentilly, le 9 février 1942, plusieurs militants déclenchèrent un arrêt de travail. Le directeur prévint le commissariat du secteur.



Alain Blanchard, vice-Président du Conseil Général de l'Oise, et Fernand Devaux



De g à d, Pierre Bernières, Nanterre, et les représentants de la Fédération du PCF de l'Oise

Assemblée générale 2012

Les Renseignements généraux menèrent les arrestations à partir d'une liste de treize noms, établies par la direction. Sur cette liste, neuf sont des «45000». Dès mai 1941, un appel à constituer un front de lutte pour l'indépendance est lancé, le Front National de Libération, préalable à la création des FTPF. François Mauriac a pu dire : «Seule la classe ouvrière est restée dans sa masse fidèle à la patrie profanée». Ces combats aboutirent au Conseil National de la Résistance et à son programme de la Libération, social et démocratique.

Développer la compréhension historique du nazisme

«Mémoire Vive» est attachée tout à la fois à la mémoire des hommes et des femmes des deux convois, à leurs engagements et à l'unité de la Déportation et aux idéaux de la Résistance.

Aujourd'hui, une tendance mémorielle est d'abandonner la vision de l'histoire dans sa longue durée, de négliger la compréhension historique des événements et les facteurs qui ont favorisé notamment l'arrivée des régimes fascistes en Europe et du nazisme en Allemagne. Les programmes scolaires européens en sont aujourd'hui le reflet. Pourtant, la montée de l'antisémitisme depuis le 19ème siècle, la violence extrême de la première guerre mondiale et la grande crise économique des années 20 et 30, les déportations de répression et de persécution, l'extermination des Juifs, demandent toujours à être réinscrites dans le temps et l'enchaînement des événements historiques de la première moitié du 20ème siècle.

Cette compréhension de l'histoire est indispensable pour décrypter et dénoncer ce qui amène à l'exclusion, à la précarité de populations de plus en plus larges, à la pauvreté, au racisme, à la violence et, in fine, à la guerre. Nous devons continuer à aller au-delà du monde combattant et de notre mission



De g à d, Jean Menant, Mauricette, Jean et Nicole Matheron

pédagogique première. Pour la majorité d'entre eux, les «45000» et les «31000» venaient des classes populaires, comme la plupart des résistants restés dans l'anonymat. Nous devons contribuer, même modestement, à ce que le mouvement ouvrier et les couches populaires, puissent se réapproprier cette page de notre histoire, aujourd'hui si mal connue, car bien loin des images de l'histoire officielle. Cette histoire est un message d'avenir.

C'est d'autant plus important que nous pourrions reprendre, mot pour mot, notre motion de l'année dernière. Nous faisons

et s'amplifient [...] Le capitalisme a trouvé de nouvelles formes. Il est aujourd'hui déconnecté de l'économie réelle. Les peuples sont sous la dictature des marchés financiers qui imposent des désastres économiques et sociaux et qui mettent en péril la démocratie parce qu'ils nient les fondements mêmes de celle-ci[...] »

Nous faisons face également à une emprise, sans précédent par les moyens mis en œuvre, de la «culture hégémonique», des représentations culturelles et idéologiques des classes dirigeantes, relayées par des institutions internationales, des organismes gouvernementaux, certains milieux intellectuels, des médias de masse, classiques et nouveaux.

C'est un combat de longue haleine mais, comme le souligne Serge Wolikow : «L'antifascisme, sans les moyens de faire vivre la démocratie peut être stérile, si l'égalité par exemple n'est pas au cœur du système social et politique, l'évoca-

tion du passé, du fascisme, ne suffit pas à endiguer son retour.»

Le 27 mai 2013, ce sera le 70ème anniversaire de la création du Conseil National de la Résistance, symbole de la Résistance.



Au centre, Daniel Archen, fils d'Auguste Archen, 45000 de Nanterre

face : « ... À une crise économique, sociale, politique et idéologique sans précédent [...] Dans un contexte dramatique pour les peuples, les idées populistes d'extrême droite poursuivent leur chemin, s'adaptent



Serge Frydman,
Comité pour la Mémoire d'Auschwitz

Résolutions adoptées

Première résolution

Devant les échéances qui mettent en danger la transmission de la Mémoire, devant la tendance mémorielle qui abandonne la vision de l'Histoire dans sa durée et néglige la compréhension historique des événements et les facteurs qui ont favorisé l'arrivée des régimes fascistes en Europe, Mémoire Vive diversifiera ses modes d'expression pour faire valoir sa conception de la Mémoire telle qu'elle est décrite dans la motion de l'assemblée générale.

Deuxième résolution

Mémoire Vive apporte son total soutien à la prise de position des comités internationaux des camps de concentration et d'extermination qui ont adressé le 1er décembre 2011 une lettre à la Vice présidente de la commission européenne, au Président et aux députés du Parlement contre l'instauration d'une journée commémorative dédiées à toutes «les victimes des dictatures totalitaires et autoritaires», le 23 août date du Pacte germano-soviétique. Mémoire Vive s'associe pleinement au texte du communiqué de presse de la FNDIRP.

Troisième résolution

Mémoire Vive réaffirme la nécessité de faire du 27 mai, date anniversaire de la création du Conseil national de la Résistance, la Journée nationale de la Résistance. Notre association demande que cette journée soit instaurée en 2013 pour le 70e anniversaire de la création du conseil national de la Résistance.

Quatrième résolution

Dans le contexte décrit dans les deux premières résolutions, Mémoire Vive considère que la connaissance de l'histoire du convoi des 45000 et des 31000 est une contribution au débat. C'est avec cet objectif que l'association se mobilise sur la préparation du 70e anniversaire du départ des 31000 du Fort de Romainville pour Auschwitz-Birkenau.

Cinquième résolution

Mémoire Vive développera en 2013, la valorisation des interviews des 45000 et des 31000 et prendra les mesures de conservations nécessaires de leurs supports. Elle travaillera à une plaquette de présentation de son exposition et à la conception d'un kit pédagogique pouvant accompagner des interventions dans des établissements scolaires (fiches pédagogiques, photos, films...).

L'appel des Résistants de 2004 recommandait : «À l'ensemble de la société de ne pas démissionner ni de se laisser impressionner par l'actuelle dictature internationale des marchés qui menace la paix et la démocratie.» Rappelons que l'épanouissement de la démocratie et de la justice sociale ne sont pas seulement des enjeux de droit et d'équité, mais ce sont également les conditions indispensables pour le développement économique, écologique, social et humain de nos sociétés.

Ainsi «Mémoire Vive» reste fidèle au message des survivants des deux convois, qui témoignent pour mettre en garde les générations à venir, les inviter à rester vigilantes, à trouver leur voie et à s'engager en fonction de leur temps.

Consulter sur le site internet de Mémoire Vive

Les vidéos de l'Assemblée Générale, le 1er décembre 2012 :

- intervention d'Alain Blanchard, Vice-Président du Conseil Général de l'Oise
- intervention de Fernand Devaux (45472)
- remise de la médaille commémorative de Mémoire Vive à Alain Blanchard

<http://www.memoirevive.org>

Médaille commémorative

Mémoire Vive a fait frapper par la Monnaie de Paris une médaille commémorative à l'occasion du 70° anniversaire du départ des convois des 45000 et 31000. Cette médaille en bronze florentin, d'un diamètre

de 68 mm, est en vente auprès de Mémoire Vive au prix de 100 euros.

Pour toute commande : Yvette DUCAS-TEL - Appt 408 - 91 avenue Joliot Curie - 92000 NANTERRE - 01 47 25 02 72



1er décembre 2012

Discours de Patrick Jarry, maire de Nanterre

Le Conseil municipal a décidé de donner le nom de Lucien Ducastel dans un quartier qui fait partie d'un grand projet d'aménagement. C'est un beau symbole pour la Mémoire tournée vers l'avenir.

La vie de Lucien aura été liée à la ville de Nanterre durant près d'un demi-siècle. Avec ses amis, notamment Vincent Pascucci, avec tous les membres des associations d'anciens combattants et de résistants, aux côtés des différents maires de la ville, Raymond Barbet, Yves Saudmont, Jacqueline Fraysse et moi-même, il a contribué à façonner l'identité de Nanterre, à ancrer notre ville dans des valeurs d'émancipation humaine.

Le devoir de Mémoire, la transmission du message aux nouvelles générations : ces exigences ont toujours été primordiales pour lui et ont marqué son parcours. En commémorant et en honorant la mémoire de combattants de la barbarie nazie, des partisans d'un monde libre, pacifié et équi-

des classes et auxquels j'ai personnellement participé.

Lucien estimait que l'information, la transmission, l'éducation étaient indispensables si l'on voulait que la réalité de ce qui s'est vraiment passé, résiste à l'épreuve du temps et des détournements d'histoire.

Transmettre aux jeunes générations, participer à la Mémoire collective, c'était aussi pour lui une façon de construire ensemble un projet commun, de porter un monde où chacun a sa place. C'est par ce savoir, par ce partage des connaissances que se construit une véritable vigilance collective, contre les dangers encore présents aujourd'hui. Pour donner du sens à son engagement, voici ce qu'écrivait Lucien : «Notre témoignage n'a de sens que s'il contribue à faire



Jacqueline Fraysse, députée, Yvette Ducastel et Patrick Jarry, maire de Nanterre

Lucien Ducastel ne pouvait concevoir une autre société que celle où l'on est libre et égal à l'autre. Sans doute puisait-il cette conviction dans son propre vécu, quand la déportation jeta dans l'enfer des camps, hommes, femmes et enfants pour la seule raison qu'ils étaient juifs, tziganes, opposants politiques ou homosexuels.

Lucien Ducastel aimait Nanterre. Il aimait son histoire, ses habitants, sa diversité des origines, son brassage des cultures. Par sa



table, il a toujours été question pour lui de tirer les leçons du passé, de conjuguer au présent les valeurs des combats menés hier pour guider nos actions futures.

Lucien Ducastel s'est attelé à témoigner et à transmettre son histoire auprès des jeunes, dans les collèges et les lycées, avec l'association Mémoire Vive qu'il a créée en 1996. C'est la mission qu'il s'était donnée et qu'il a accomplie auprès de milliers de jeunes. C'est cette lutte contre l'oubli qu'il n'a cessé de mener lors de conférences dans les établissements scolaires, ou au travers de nombreux voyages, notamment à Auschwitz-Birkenau où il accompagnait

prendre conscience de la nécessité d'être vigilant et actif devant toutes les manifestations de racisme, d'antisémitisme, de xénophobie, d'exclusion, qu'elles se situent au niveau mondial, ou au plus près de nous, dans notre pays, notre ville, notre quartier, notre école».

Les écoles, les collèges et les lycées de Nanterre, des Hauts-de-Seine et de Seine-Maritime, Lucien les a visités, il y a tenu de nombreuses conférences, notamment au collège qui porte le nom de André Doucet, un autre déporté du convoi des «45000» où nous nous retrouverons à l'issue de cette inauguration. (...)

fidélité à des idées de justice, par son engagement au service de nos concitoyens, il restera une figure marquante de notre ville. C'est pourquoi il était légitime d'inscrire son nom dans l'espace public. Comme vous pouvez le voir, la rue Lucien Ducastel se situe dans un quartier en construction et en devenir. Je crois qu'il aurait été sensible à ce symbole. Inscrire le nom de Lucien Ducastel, c'est aussi permettre à nos concitoyens de s'approprier une part de notre histoire collective. C'est faire entendre ces paroles de «Nuit et Brouillard» que Lucien aimait tant : «pour qu'un jour les enfants sachent qui vous étiez».

Discours d'Yves, Jégouzo, co-Président de Mémoire Vive

Dans son intervention, Yves Jégouzo retrace le parcours d'un militant attentif et chaleureux pour la justice sociale et la solidarité.

Dans l'existence, il y a des évidences comme la présence des êtres chers qui sont là, près de nous, leur affection familiale et fraternelle. Ils vous transmettent la mémoire de leurs combats, de la Résistance, de la Déportation, de leurs camarades et de leurs fraternités, sans pour autant s'étendre sur leurs actions propres. Comme une pudeur, une retenue. Ils transmettent par leur présence autant que par leurs paroles, la mémoire sur leurs compagnons qui ne sont pas revenus, sur l'exter-

mination d'hommes, de femmes et d'enfants, par millions. Pour témoigner pour l'avenir, pour que les hommes puissent vivre dans la dignité. Lucien était de ces hommes là. C'est après leur départ, que l'on aimerait en savoir toujours plus sur leur propre vie. Heureusement nous avons Yvette et Claudine près de nous.



Lucien, avec gentillesse, bienveillance et simplicité, écoutait et répondait à l'écoute toujours attentive. Il parlait, avec des gestes graves et mesurés, de leur arrivée à Birkenau, de cet univers de mort, à nul lieu comparable, même pour des hommes qui venaient de subir de longs mois de dures conditions d'internement dans les prisons et les camps en France et qui venaient d'entrer à Auschwitz. L'émotion l'étreignait, nous éteignait, lorsqu'il évoquait le

premier assassinat de sang froid d'un «45000 », le jeune Clément Matheron, par un Kapo, le jour de l'arrivée. Le Kapo leur dit : «Voyez comment on tue un homme ». Un terrible avertissement au seuil de cet univers d'inversion de toutes les valeurs humaines. L'émotion, lorsqu'il évoquait les cris des femmes et des enfants.

(...)
Sans la grande solidarité entre déportés, sans la Résistance interne du camp, mais aussi, sans un courage quotidien, l'espérance en la victoire, l'espoir de sortir pour témoigner aux noms de ceux qui sont mort, pour l'espérance en un monde plus juste, en l'homme, aucun survivant n'aurait pu revenir.

Lucien connaîtra les conditions les pires, affectés à des commandos de travail à l'extérieur, dans le froid glacial des hivers et la chaleur torride des étés polonais. Travaux nécessitant les plus importants efforts comme les terrassements et la construction d'un canal. La faim, la soif, les coups.

(...)
A son retour, c'est avec le même courage et la même fidélité, qu'il reprendra le cours de la vie et s'engagera dans les activités militantes syndicales et politiques. C'est le temps de la mise en appli-



Yves Jégouzo, co-Président de Mémoire Vive

cation du programme du Conseil National de la Résistance. Pour Lucien, c'est l'appel à participer à la construction d'une nouvelle société de liberté, de progrès, de justice sociale et d'épanouissement individuel et culturel. Pour les classes populaires un accès à la culture sous toutes ses formes. Premier adjoint du maire du Petit-Quevilly, il y veilla tout particulièrement. A ses obsèques, Claudine, sa fille, a témoigné comment son père, avec ténacité et à force de conviction, avait mis sur pied un conservatoire de musique et de chant dans cette banlieue ouvrière de Rouen. Outre ses responsabilités au plan régional et national, c'est avec la même ouverture aux autres, la même chaleur attentive, qu'il s'investit dans la vie locale lorsqu'il devint citoyen de Nanterre et des Hauts-de-Seine en 1965.

(...)
Témoin du génocide, Lucien avait la volonté de rassembler toutes les victimes du nazisme, l'unité de la Déportation et l'exigence historique. Ainsi à Lyon en



Gilbert Lazaroo, d'anciennes élèves du collège André Doucet, Marie-Claude Garel et Nadine Garcia, conseillères générales

Rue Lucien Ducastel

1992, lors du colloque intitulé «Pour une meilleure connaissance de la Résistance», contribution à la création du Centre d'Histoire de la Résistance et de la

blement de toutes les victimes du nazisme pour une action féconde contre toutes les résurgences du nazisme, où qu'elles se manifestent.»



De g à d, Marie-Claude Garel, Nadine Garcia, conseillère générales, Yvette Ducastel, Jacqueline Fraysse, députée, Patrick Jarry, maire de Nanterre, Fernand Devaux et Claudine Ducastel

Déportation, Lucien y affirmait-il : « Nous n'oublierons jamais l'arrivée à Birkenau des enfants de la rafle du Vel d'Hiv, pas plus que l'arrivée des convois de familles juives directement gazées et brûlées. Nous qui étions à Birkenau, sommes encore imprégnés de cette fumée humaine qui obscurcissait le ciel des jours durant. Nous n'oublierons jamais la responsabilité de Vichy qui suggéra au nazis la déportation des enfants qui avaient commis le crime de naître dans le lit de leur parents (...) Nous n'oublierons jamais que le nazisme fut un phénomène unique dans l'histoire et que toute amalgame tendant à rejeter dos-à-dos victimes et bourreaux, ne vise qu'à esquisser les responsabilités d'hier et d'aujourd'hui. » Puis : « Nous continuerons à combattre toute exclusive, nous tiendrons notre place dans le témoignage et dans le rassem-

et artisan de collectifs d'élèves œuvrant à l'histoire locale, de véritables auteurs collectifs. Mais aussi, à Paris ou ici, à Nanterre et notamment au Collège André Doucet et dans bien d'autres établissements de France. Il s'adressait simplement aux jeunes qu'il appelait ses « amis » pour leur faire entrevoir l'inimaginable, leur montrer la victoire de la vie sur la négation de l'homme et sur la mort. Il se rendait, comme il disait : «À la rencontre de la belle

jeunesse de France». Il se rendait dans les cités, auprès de fils et des filles d'immigrés d'Afrique ou du Maghreb, car c'est sur les bancs de l'école que l'avenir de notre république se dessine.

De cet élan et de la volonté des survivants des deux convois, naquit notre association «Mémoire Vive», affiliée à la FNDIRP et à l'AFDM. Lucien en fut le premier président, Marie-Claude Vaillant-Couturier et Germaine Pican, les présidentes d'honneur. En reprenant les paroles d'Annick Odru, fille de Madeleine, 31000 disparue juste un mois avant Lucien : «Quand nous les perdons, nous les perdons deux fois. Une première fois pour ce qu'ils étaient, pour l'affection que nous leurs portions ; une seconde fois pour le morceau d'Histoire qui disparaît avec eux. C'est à travers la force que nous avons puisé à leur contact que le précieux message qu'ils nous ont transmis, perdura. »

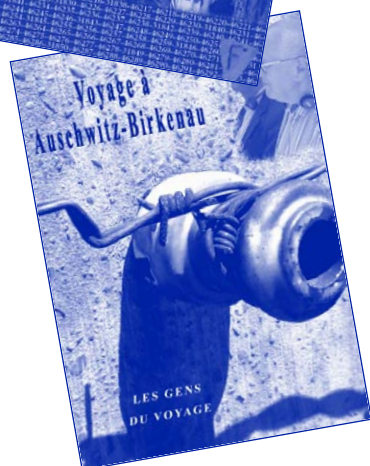


L'inauguration de la rue Lucien Ducastel en vidéo

La ville de Nanterre a réalisé un reportage sur cette inauguration.

Pour le consulter, rendez-vous sur le site «www.nanterre.fr», sous la rubrique «Nanterre Web TV», cliquer sur «voir toutes les vidéos», aller sur la vidéo «7jours/7 minutes : hebdo du 3 au 9 décembre 2012».

En vente



Madeleine dite Betty
Déportée résistante
à Auschwitz-Birkenau

Claudine Cardon Hamet
Triangles Rouges à Auschwitz
Le convoi politique du 6 juillet 1942
22,95 euros

Laurent Lavefve
Mille et neuf jours
René Besse, la force d'un Résistant déporté
20 euros

Roger Colombier
Aincourt le camp oublié
20 euros

Thomas Fontaine
Déportation et génocide
L'impossible oubli
14,90 euros

Les oubliés de Romainville
29 euros

Charlotte Delbo
Le convoi du 24 janvier
15 euros

Aucun de nous ne reviendra
12 euros

Une connaissance inutile
12 euros

Mesure de nos jours
12 euros

Yves Jegouzo
Madeleine dite Betty
Déportée Résistante à Auschwitz-Birkenau
22,50 euros

Maurice Cling
Un enfant à Auschwitz
21 euros

Christiane Lauthel
Lucien Dupont, 21 ans, la trop courte vie d'un
homme en résistance
10 euros

Collège Paul Verlaine d'Évrecy
De Caen à Auschwitz
21,50 euros

Résistance au féminin
22 euros

Trois films, réalisés par Gilbert Lazaroo et
Danick Florentin, sont à votre disposition
sur DVD

Voyage à Auschwitz-Birkenau - juillet 2011
Les gens du voyage

Ce film a été réalisé lors du dernier voyage orga-
nisé par notre association à Auschwitz-
Birkenau. Il présente des témoignages de
Fernand Devaux et Lucien Ducastel dans le
camp, des interviews de participants au voyage.
Il fait vivre avec beaucoup d'intensité le chemi-
nement du groupe dans le Camp.
10 euros

Les 45000 et les 31000
Deux convois de Résistants à Auschwitz
Témoignages

Film réalisé à partir de témoignages de resca-
pés des deux convois recueillis à partir de
1995. Il en existe une version longue d'une
durée de 1 heure 18 et une version courte de
40 minutes. La version courte peut être utilisée
pour introduire un débat que ce soit dans un
établissement scolaire ou avec des associations
ou des comités d'entreprise.
Version longue : 12 euros
Version courte 10 euros

Résistance 31000

Film réalisé à partir de témoignages qui retra-
cent l'engagement des 31000 jusqu'à leur arri-
vée à Auschwitz-Birkenau
10 euros

Les prix s'entendent hors frais de port.

Contact :

Yvette Ducastel - 01 47 29 02 72 ou
yvette.ducastel@orange.fr

Les 45000 nanterriens

Huit qui ne sont pas revenus...

Les huit "45000" de Nanterre sont - ou ont été - ouvriers. Quatre, au moins, travaillent dans la commune : un à la Papeterie de la Seine, deux au dépôt SNCF de La Folie, le troisième comme employé municipal, appariteur puis cantonnier. Tous sont des militants communistes. Quatre d'entre eux mettent plus particulièrement leur engagement au service de la population en participant à la vie municipale : un maire-adjoint et trois conseillers municipaux.

Deux sont appréhendés une première fois pour leur activité de militants clandestins au cours de la "drôle de guerre", puis relâchés. Cinq sont définitivement arrêtés entre le 5 octobre et le 9 novembre 1940 par la police française du gouvernement de collaboration. Un est directement impliqué dans une affaire de diffusion de tracts et jugé à Paris par le Tribunal correctionnel de l'ancien département de la Seine qui le condamne à plusieurs mois d'emprisonnement : il est finalement écroué à la Maison centrale de Poissy. Enfin, deux sont arrêtés le 26 juin 1941 sur ordre de l'armée allemande et conduits au Frontstalag 122 de Compiègne (Oise), ouvert pour « les ennemis actifs du Reich ».

Dans les mois suivants, ils sont rejoints par les premiers, qui ont été internés administratifs dans des camps français (Aincourt, Rouillé, Gaillon, Voves), puis livrés aux « autorités d'occupation » qui les sélectionnent comme otages à déporter.

Tous meurent à Auschwitz (entre le 19 août et le 23 octobre 1942). Leurs noms sont inscrits parmi les déportés sur le Monument aux morts de Nanterre. Le Conseil municipal donne les noms de deux d'entre eux à des rues de la ville (en 1948, 1957).

Vous pouvez consulter des biographies plus complètes sur notre site internet : www.memoirevive.org



Auguste ARCHEN

Né le 18 juillet 1907 à Puteaux. Il est marié et a deux enfants : Huguette et Daniel. Il est employé communal à Nanterre : appariteur, puis cantonnier. Il est membre du Parti communiste.

Le 25 avril 1940, sommé par la Délégation spéciale - qui remplace la municipalité élue - de « déclarer qu'il condamne le Pacte germano-soviétique et a rompu tout lien avec le Parti communiste », il s'y refuse.

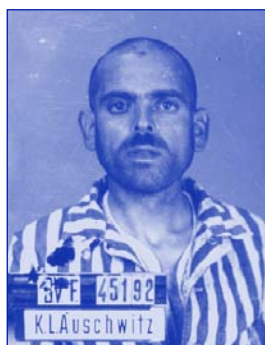
Le 21 mai suivant, il est arrêté à son domicile par des policiers français ...et révoqué de son emploi trois jours après.

Le 23 mai, il est condamné à plusieurs mois de prison pour propagande communiste. Il est écroué à la Maison d'arrêt de Fresnes. Mais, le 26 juin, il est libéré par les autorités allemandes qui vident des cellules pour se réserver un quartier de la prison..

Le 9 novembre, il est de nouveau arrêté par trois policiers français. Le même jour, le préfet de police de Paris signe son arrêté d'internement administratif, parmi 66 suspects d'activité communiste de la Seine. Tous sont conduits au "centre de séjour surveillé" d'Aincourt, créé au début du mois d'octobre 1940.

Le 23 avril 1942, Auguste Archen fait partie d'un groupe de 60 détenus transférés au centre de séjour surveillé de Voves.

Le 10 mai, il est parmi les 81 internés (dont 70 futurs "45000") « remis aux mains des autorités d'occupation » et transférés au camp allemand de Royallieu à Compiègne. Le 6 juillet 1942, il est sélectionné comme otage pour son activité clandestine. Il meurt à Auschwitz le 19 août 1942.



Clarin BAIKAS (Michel)

né le 13 septembre 1908 à Pia (Pyrénées-Orientales), Il est marié et a quatre enfants. Il est contremaître aux usines Renault de Boulogne-Billancourt, puis artisan marbrier à Paris.

Membre du Parti communiste et secrétaire de section, il est élu conseiller municipal de Nanterre le 12 mai 1935. Le 5 octobre 1939, le conseil municipal de Nanterre est "suspendu" par décret du président

de la République et remplacé par une délégation spéciale nommée par le préfet.

Le 21 février 1940, Clarin Baikas est arrêté à son domicile, pour détention de tracts. Il est libéré le 14 avril à la suite d'un non lieu. Le 29 février, le conseil de préfecture de la Seine le déchoit de son mandat pour appartenance au Parti communiste.

Le 21 mai, inculpé de « propagande communiste et distribution de tracts d'origine étrangère », il est écroué comme prévenu à la Maison d'arrêt de Fresnes. Mais il en est libéré le 26 juin par les "autorités allemandes".

Sous l'occupation, Clarin Baikas reste actif au sein du Parti communiste clandestin.

Le 5 octobre, il est arrêté à son domicile par la police française lors de la grande vague d'arrestations ciblées organisée dans les départements de la Seine et de la Seine-et-Oise par les préfets du gouvernement de Pétain contre des responsables communistes connus avant guerre. Après avoir été regroupés en différents lieux, 182 militants de la Seine sont rapidement placés en internement administratif au camp d'Aincourt, ouvert à cette occasion.

Le 24 juin 1941, Clarin Baikas fait partie d'une trentaine de « meneurs indésirables » transférés à la Maison d'arrêt de Rambouillet, à la suite d'« actes d'indiscipline » collectifs.

Le 27 septembre, il est parmi les 23 militants communistes de la Seine transférés au "centre d'internement administratif" de Gaillon.

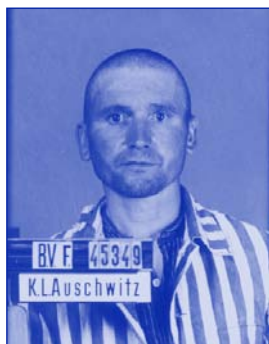
Le 5 mars 1942, il est conduit en autocar au camp allemand de Royallieu.

Clarin Baikas meurt du typhus à Auschwitz dans la première semaine de septembre 1942, selon le témoignage d'Eugène Garnier.

Le 20 mars 1957, le Conseil municipal de Nanterre donne son nom à une rue.



Les 45000 nanterriens



Marcel CHABOT

Né le 5 février 1900 à Saint-Séverin (Charente), il est marié. Ouvrier aux Papeteries de la Seine à Nanterre, membre du Parti communiste, il est arrêté par la police française et inculpé pour possession et/ou distribution de tracts, avec Antoine Osso, d'Aubervilliers (futur "45000").

Le 16 juillet 1941, il est condamné par le Tribunal correctionnel de la Seine. À une date restant à préciser, il est écroué à la Maison centrale de Poissy (Yvelines).

À l'expiration de sa peine, le préfet de police de Paris signe l'arrêté ordonnant son internement administratif.

Le 3 janvier 1942, il fait partie d'un groupe de 38 internés politiques (parmi lesquels 16 futurs "45000") extraits du dépôt de la préfecture de police à Paris et transférés au "centre de séjour surveillé" de Rouillé..

Le 22 mai 1942, il est parmi 156 internés - dont 124 seront déportés avec lui - transférés au camp allemand de Royallieu.

Il meurt à Auschwitz le 22 août 1942.



François DELCROIX

Né le 1er février 1910 à Sallaumines (Pas-de-Calais), il est marié et a deux filles.

Manoeuvre, il est membre du Parti communiste. Sous l'occupation, il est considéré par les Renseignements Généraux comme un «meneur particulièrement actif».

Le 26 juin 1941, il est appréhendé à son domicile lors d'une

vague d'arrestations visant 92 militants ouvriers, dont René Jacky. Le préfet de police de Paris a signé leurs arrêtés d'internement administratif, en concertation avec l'occupant.

François Delcroix est livré aux "autorités d'occupation" et transféré au camp de Royallieu à Compiègne, parmi les militants qui "inaugurent" ce camp.

Il meurt à Auschwitz le 18 septembre 1942, au moment d'une grande "sélection" des «inaptes au travail», au cours de laquelle 146 des "45000" sont inscrits sur le registre des décès en deux jours (probablement gazés).



André DOUCET

Né le 10 mars 1903 à Hirson (Aisne), il est marié et a un fils. Il est ouvrier métallurgiste, mouleur.

Le 12 mai 1935, il est élu conseiller municipal à Nanterre sur la liste du Parti communiste ; en charge de la jeunesse. Devenue veuve, sa mère est concierge de l'école maternelle Voltaire à Nanterre.

Le 14 septembre 1940, il est arrêté par la police française et écroué à la Maison d'arrêt de la Santé. Le 15 octobre, le préfet de police de Paris signe son arrêté d'internement administratif et celui de Georges Musset : quatre jours plus tard, ils sont

conduits au camp d'Aincourt.

Le 11 février 1942, il fait partie des 21 militants communistes que les "autorités d'occupations" «extraient» de ce camp pour être conduits au Frontstalag 122 à Compiègne.

André Doucet meurt à Auschwitz le 30 août 1942.

Le 26 février 1948, le Conseil municipal de Nanterre donne son nom à une rue. Le collège construit plus tard le long de cette voie s'appelle également André Doucet.



René JACKY

Né le 13 novembre 1894 au Havre, il est marié.

Employé SNCF au dépôt de La Folie à Nanterre, il est syndiqué à la CGT. Sympathisant communiste, il est élu conseiller municipal de Nanterre le 12 mai 1935, sur la liste du PCF ; désigné comme délégué sénatorial en 1935 et 1938.

Le 26 juin 1941, comme François Delcroix, il est appré-

hendé à son domicile par la police française en concertation avec l'occupant. Livré le jour même aux "autorités d'occupation", René Jacky est transféré quelques jours plus tard au camp allemand de Royallieu.

Le 8 juillet 1942, il est enregistré à Auschwitz. Il meurt à Auschwitz le 23 août 1942, d'après l'acte de décès établi par l'administration SS du camp.



Georges MUSSET

Né le 3 octobre 1897 à Paris 11e, il est mobilisé en 1914-1918. Il est marié et a une fille. Mécanicien-fraiseur de formation, il se déclare marchand de vins dès 1925.

Sympathisant communiste, il est élu conseiller municipal de Nanterre le 12 mai 1935, sur la liste du PCF. Par la suite, il adhère au Parti communiste. Le 10 ou 22 septembre 1940, Georges Musset est arrêté par la police française pour « propagande communiste clandestine ».

Le 15 octobre, le préfet de police de Paris signe son arrêté d'internement administratif et celui d'André Doucet : quatre jours plus tard, ils sont conduits au camp d'Aincourt.

Le 6 septembre, Georges Musset est parmi les 150 détenus transférés au camp de Rouillé. Le 22 mai 1942, il fait partie des 156 internés transférés au camp de Royallieu.

Il meurt à Auschwitz le 23 octobre 1942.



MARCEL MARTY

Né le 28 décembre 1895 à Puteaux. Il est marié et a trois enfants. Il est ouvrier peintre aux chantiers de La Folie à Nanterre. C'est un militant communiste.

Le 9 octobre 1940, il est arrêté à Nanterre par la police française «en flagrant délit de propagande communiste» : distribution/ou possession de tracts.

Le 9 novembre, considéré comme un «meneur communiste très actif et dangereux», il est

interné administrativement au "centre de séjour surveillé" d'Aincourt. Le 6 septembre 1941, il est parmi les 150 détenus d'Aincourt transférés au camp français de Rouillé, pour l'ouverture de celui-ci. Le 22 mai 1942, il fait partie des 156 internés transférés au camp allemand de Royallieu.

Il meurt à Auschwitz le 2 novembre 1942.

AGENDA

Rendez-vous et Lectures

REIMS, EN AVRIL 2013
PRÉSENTATION DE L'EXPOSITION
DE MÉMOIRE VIVE PAR L'AFMD
51

VOYAGE À AUSCHWITZ
BIRKENAU
DU 5 AU 8 JUILLET 2013

Le mot de Josette Marti, notre Trésorière

Vous n'avez pas encore adhéré à notre association ?

N'hésitez plus à venir nous rejoindre.

En 2012, vous êtes 149 à avoir adhéré.

Vos cotisations et vos dons nous permettent d'assurer la pérennisation de la mémoire des deux convois, à travers l'édition de bulletins, l'organisation et la couverture d'événements, l'organisation de voyages à Auschwitz-Birkenau, la réalisation de films, la maintenance et l'actualisation de notre site internet...

Cette année la cotisation minimum reste à 25 € (ce qui couvre la parution des bulletins). Sachez que toute somme supérieure à 25 € fera l'objet d'une attestation de don à fournir avec votre déclaration d'impôts et donnant droit à une réduction de 66 % du montant de votre versement.

Nous comptons sur votre soutien financier indispensable à la poursuite de nos actions.

Les déportés des Côtes du Nord

Livre Mémorial de Marie-Pierre et
Pierre Klein

L'édition précédente étant épuisée, une réédition prochaine du livre mémorial «Les Déportés des Côtes du Nord» et ses mises à jour sont actuellement en cours.

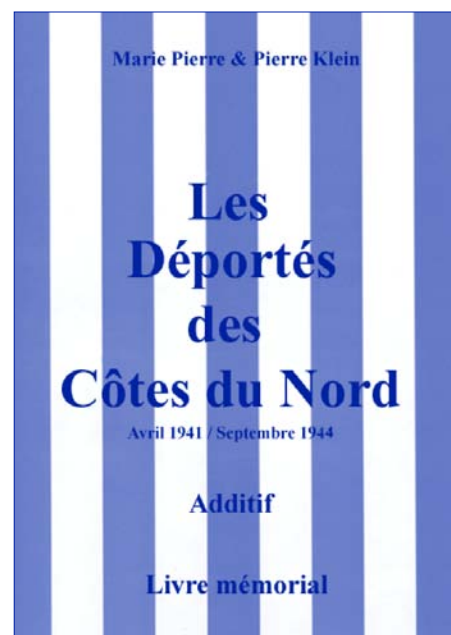
Les mises à jour consistant surtout à mentionner les décès de Déportés, survenus depuis 2007, ainsi que l'ajout de quelques photos adressées par les familles pour compléter des biographies.

Par rapport à la 1ère édition, si vous avez des corrections à apporter (justifiées par documents) ou si vous êtes en possession de photo pour compléter une biographie, merci de nous les faire parvenir le plus rapidement possible. L'ouvrage réalisé en 2007 était vendu 40 €. Un additif de 47 pages a été distribué gracieusement. Pour cette nouvelle parution de 523 pages, nous sommes contraints de le vendre 42 €, plus 9,55 € de frais de port (colissimo) si nous devons l'adresser par voie postale.

En fonction du lieu de domicile, l'ouvrage sera à disposition chez un responsable de secteur AFMD 22, ou envoyé par la poste.

Dans un premier temps, les personnes n'étant pas en possession de l'édition précédente et qui souhaiteraient recevoir la dernière version, disponible en mars 2013, adresser une réservation accompagnée d'un chèque de 25 € à l'ordre de AFMD 22.

Le produit des ventes étant entièrement au profit des Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation des Côtes d'Armor (AFMD 22).



Contact : Marie-Pierre et Pierre Klein – 29 Les Brets – 22100 Quévert.

MÉMOIRE VIVE DES CONVOIS DES "45000" ET "31000" D'AUSCHWITZ-BIRKENAU

AFFILIÉE À LA FNDIRP, LA FMD, ET L'AFMD

Bulletin d'adhésion ou de renouvellement

À adresser à : Josette MARTI - 10, square Etienne Martin - 77680 ROISSY EN BRIE

NOM : Prénom :

Date de naissance : Profession :

Lien avec un 45000 ou une 31000 (indiquer le nom et le lien de parenté)
.....

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Portable : E-mail :

Ci-joint un chèque de euros libellé à l'ordre de

Association Mémoire Vive des 45000 et 31000

L'adhésion minimum est fixée à 25 euros et donne droit à l'abonnement au bulletin.

Les dons donnent lieu à un reçu fiscal. Ils sont nécessaires au bon fonctionnement de notre association.